Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
ID : 031-213101876-20220926-2022_121-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, RIPOLL, SIMÉON, STEMER, VALENTI, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BRIANTAIS, CANILLO, CHOUARD, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
26 septembre 2022
Acte n° **2022-121**

Absent(s) représenté(s) :
M. BATAILLE a donné procuration à Mme VITET
M. LOUZON a donné procuration à M. SÉVERAC

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : Mmes BOBO, LE PRIOL, MARNAC et ROUER
MM. BONNET, FÉDOU, LORRAIN, MAILHÉ et PILET

Conseillers présents :
22

Secrétaire de séance : Mme VOISIN Geneviève

Date de la convocation :
20 septembre 2022

Thème : 8.9 - CULTURE

Objet : Convention de vente de billets de spectacle pour le compte du tiers "les Blouses Roses"

M. BARBA Jean-Luc, Conseiller délégué à la Culture, expose au Conseil Municipal que l'association "les Blouses Roses", association œuvrant auprès d'enfants, de personnes âgées et d'adultes hospitalisés afin de leur apporter de la joie dans leur quotidien mêlé de soins et de solitude, a sollicité la Mairie pour une aide dans la perception des recettes du concert "Les Klez" organisé le 30 septembre 2022 à 21h, dans la salle du Trépadé.

La Mairie met à disposition la régisseuse de la régie "Entrées des Spectacles" pour encaisser les recettes du concert qui seront ensuite reversées à l'association.

En conséquence, M. BARBA Jean-Luc demande au Conseil Municipal d'approuver la signature d'une convention de vente de billets de spectacle pour le compte du tiers, l'association "les Blouses Roses", pour le concert du 30 septembre 2022 à 21h, salle du Trépadé, fixant les conditions suivantes :

- Article 1 : Objet de la convention
- Article 2 : Modalités d'exécution
- Article 3 : Coût de la prestation
- Article 4 : Durée- résiliation
- Article 5 : Responsabilités
- Article 6 : Principes de coordination
- Article 7 : Litiges

Entendu l'exposé de M. BARBA Jean-Luc, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : approuve la signature d'une convention de vente de billets de spectacle pour le compte du tiers association "les Blouses Roses", pour le concert du 30 septembre 2022 à 21h, salle du Trépadé.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 26 septembre 2022.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

.../...

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
ID : 031-213101876-20220926-2022_121-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 septembre 2022 - acte n° 2022-121 - page 2/2
Thème :	8.9 - CULTURE
Objet :	Convention de vente de billets de spectacle pour le compte du tiers "les Blouses Roses"

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

La Secrétaire de Séance
VOISIN Geneviève

Délibération publiée sur le site Internet de la collectivité le 10 OCT. 2022

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 26 septembre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité le 10 OCT. 2022